



Bruxelles, le 1 septembre 2016

11882/16

DIPL 29

NOTE

du:	Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au:	Représentations permanentes
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission de la Malaisie auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Dato' HASNUDIN BIN HAMZAH en remplacement de Son Excellence Madame l'Ambassadeur Dato' Nafisah binti Mohamed

Par lettre parvenue le 29 juillet 2016, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la Malaisie auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur L'Ambassadeur Dato' HASNUDIN BIN HAMZAH comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Madame Dato' Nafisah binti Mohamed.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Dato' HASNUDIN BIN HAMZAH comme Chef de la Mission de la Malaisie auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Dato' HASNUDIN BIN HAMZAH en qualité de Chef de la Mission de la Malaisie auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 3675/16 REV1 en date du 5 août 2016, a été acquis à la date du 1 septembre 2016. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.